

07 nov 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 7 novembre 2003

Egmont II

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la Régie des Bâtiments à procéder à la passation des marchés de travaux relatifs à la construction du bâtiment Egmont II et aux aménagements à réaliser dans le Palais d'Egmont pour les besoins du SPF Affaires étrangères.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la Régie des Bâtiments à procéder à la passation des marchés de travaux relatifs à la construction du bâtiment Egmont II et aux aménagements à réaliser dans le Palais d'Egmont pour les besoins du SPF Affaires étrangères.

Un contrat sera conclu avec un organisme financier pour le financement en 20 ans d'un montant maximum de 67 millions d'euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>